



AVIS du CSEC sur le bilan Information et aide au logement 2025

Les élus du Comité Social et Économique Central prennent acte du bilan 2025 relatif à la politique logement de l'entreprise et du versement de 2 647 265 euros à Action Logement au titre de la participation obligatoire à l'effort de construction.

Les élus soulignent une dynamique globalement positive, marquée notamment par une amélioration du nombre de salariés logés en région, rendue possible grâce à une évolution des critères de priorisation. Cette orientation constitue un levier pertinent pour rééquilibrer l'accès au logement sur le territoire.

Toutefois, les élus relèvent plusieurs points de vigilance. La forte concentration des demandes en Île-de-France, associée à un nombre important de dossiers incomplets, limite l'efficacité du dispositif et l'accès réel au logement pour de nombreux salariés. La qualité des dossiers constitue ainsi un enjeu central nécessitant un accompagnement renforcé.

Les élus expriment également leur préoccupation concernant la situation en Outre-mer, où le nombre de demandes reste très faible. Malgré les actions engagées, des freins structurels persistent, notamment en matière d'information, de perception du dispositif et d'adéquation aux plafonds de ressources. Les élus encouragent la poursuite et le renforcement des actions spécifiques dans ces territoires.

Par ailleurs, les résultats du dispositif AEPL apparaissent insuffisants au regard du nombre de propositions transmises. Les élus insistent sur la nécessité d'améliorer le suivi des candidatures, la précision des demandes ainsi que la mobilisation des salariés afin d'optimiser les chances d'attribution.

En matière d'accession à la propriété, les élus constatent un recours encore limité aux dispositifs existants et invitent à une meilleure promotion de ces solutions, notamment en région où les opportunités semblent plus accessibles.

Enfin, le projet de mise en place d'une plateforme unique devrait permettre d'améliorer la lisibilité, le pilotage et le suivi global des demandes.

Les élus émettent un avis globalement favorable sur le bilan logement 2025, tout en appelant à des actions renforcées sur la qualité des dossiers, l'équité territoriale, la mobilisation des salariés et l'efficacité des dispositifs existants.

**Adopté à l'unanimité des 21 votants
Les organisations syndicales CFTD, CGT, FO et SNJ s'associent.**

Paris, le 1^{er} juillet 2026